

SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI FARRAGHJU DI U 2020

N° 2020/ M2 /17

**RISPOSTA DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA
A À DUMANDA DI JEAN PHILIPPE CASALTA**

OBJET : Amministrazioni trasparenti : Da a teuria à a pratica

Vi ringraziu Sgio Presidente,
Vi ringraziu o sgio cunsigliere,

Aghju dettu inanzu, a l'iniziu di a nostra *seduta /sessione* di travagliu chi pensavu chi avviamu assai à impara e à ricevve da u vostru sguardu è da u vostru travagliu, e a vostra dumanda e tutte l'altre un ponnu che cunfirma st'analisi.

Dunque, tutte cio che avete dettu è veru e importantissimu e pensu chellu pò esse una di è manere di fà chi à dimucrazia sià più viva, più forte e dunque più rispitata e ci vole à travagliacci.

Ava, per divi à verità, partimu da luntanu. È una cultura di à trasparenza chi un'avvemu micca, intantu che individii, intantu che populu, intantu ch'instituzione.

Dunque sta cultura, ci vole à aquistala, ci vuole à anda à vede cume l'affari si faccinu in altri logghi e ci vuole à circa à custruisce u nostru mudelu propiu pè circa sempri megliu pè avanza n'anta à strada di à dimucrazia.

Alors, la problématique soulevée est totalement en thèse avec les différents débats que nous avons et devant l'Assemblée de Corse, et au sein du Conseil exécutif et au sein de l'administration.

Je voudrais simplement pour resituer le débat dans le cadre général et très rapidement, rappeler que la nouvelle Collectivité de Corse est née de la fusion des trois collectivités.

Nous avons eu un travail énorme à effectuer, et notamment un travail d'harmonisation à tous les niveaux. Ce travail est toujours en cours, ne serait-ce que et je citerai pour illustrer mon propos, le travail d'harmonisation des systèmes informatiques qui a commencé à peine cette année et qui en fait nous posait les plus grandes difficultés, y compris techniques, comme par exemple pour construire nos budgets, nos documents budgétaires, et bien d'autres encore...

Donc, aujourd'hui, je le dis clairement, nous sommes très en retard sur plusieurs niveaux et pour vous donner un aperçu, s'agissant du site internet de la Collectivité de Corse, malgré le travail de celles et ceux qui l'animent et le font vivre est, très en deçà, de ce que nous souhaiterions, c'est une évidence.

Deuxièmement l'évaluation des politiques publiques, même si nous y avons travaillé depuis la fin 2015, là encore nous sommes très en deçà de ce qu'il faudrait faire. D'ailleurs nous sommes en train d'essayer de construire, notamment avec les agences et offices, des contrats d'objectifs et de moyens pour permettre d'avoir une meilleure lisibilité déjà en interne et donc en externe.

Troisièmement, j'ai souhaité, nous avons souhaité que la nouvelle Collectivité de Corse ne soit pas seulement la somme des trois collectivités qui ont fusionné mais qu'elle apporte véritablement une plus-value. Et, dans ce sens-là, j'ai proposé la création d'une Direction Générale Adjointe de la Stratégie de l'Innovation et de la transformation.

Direction à l'innovation, notamment dans les pratiques de transparence, de déontologie, de numérique. Vous avez, également, parlé dans votre question de l'Open Data et de la gestion de données.

Je pense véritablement, qu'il faut une direction générale dédiée qui réfléchisse et qui construise autour de ces problématiques en permanence revisitées par l'évolution des techniques et par les attentes des citoyens.

Donc, ce travail là est en cours. Vous dire aussi qu'il y a beaucoup de choses qui existent déjà mais qui ne sont pas sues. Pour preuve, lors des échanges que nous avons eus dans le cadre de la conférence des Présidents qui prépare la session sur la dérive mafieuse, on nous a souvent dit « mais il faudrait que vous publiiez par exemple, les aides que vous donnez aux associations, les subventions ».

Elles sont déjà publiées et elles sont accessibles.

Aussi, à la prochaine session je vais présenter un rapport dans lequel je rends compte de la totalité des actes que j'ai passés y compris par délégation, accordés par l'Assemblée de Corse. Donc, vous verrez que sous la réserve, comme vous l'avez dit, de la confidentialité des données comme l'identité d'un mineur en situation de handicap dont le transport est financé par la Collectivité de Corse, en revanche vous avez, dans ce rapport, le nombre de personnes concernées par cette aide, le trajet qui est fait, etc...

Donc, nous avons déjà un certain nombre d'éléments.

Je voulais vous dire également et je termine, qu'il y a un rapport adopté lors de la session de l'Assemblée de Corse le 19 et 20 décembre 2019 qui définit ce cadre de travail, qui rappelle qu'un groupe de travail sous l'autorité de la Direction Générale des Services a été mis en place, y compris pour avoir un regard sur ce qui se fait ailleurs. A l'aulne de ce qui s'est passé entre l'installation de ce groupe travail et les attentes sociétales renforcées, c'est-à-dire le débat que nous allons avoir à l'Assemblée de Corse, nous avons décidé par ce rapport, que cette instance devait œuvrer en étroite concertation avec l'Assemblée de Corse et également se nourrir de ces échanges.

C'est pourquoi, je vous invite à vous rapprocher d'une commission existante des délégués de l'Assemblea di a Giuventù intéressés par cette problématique, mais aussi de vous mettre en relation avec le groupe de travail afin de prendre part à la contribution en cours de formalisation qui débouchera sur un rapport et une délibération à l'Assemblée de Corse.